Abri à sel du point d'appui de Laffrey

L'abri à sel de Laffrey a été livré le vendredi 9 novembre 2018. Cet investissement de 60 000 € vient remplacer l'abri à sel démontable utilisé jusqu'alors.
Sa capacité de stockage est de 150 tonnes. L'abri a reçu sa première livraison de sel quelques jours après la réception des travaux de façon a être opérationnel pour la viabilité hivernale 2018-2019.

L'ouvrage a permis de mettre en œuvre pour la première fois un dispositif de traitement des eaux salées de la plateforme destiné à diminuer la concentration en sel des eaux rejetées dans le milieu naturel.

Certification ISO 9001

La DIRMed va désormais être certifiée ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités, témoignant de l'investissement de tous ses agents dans cette démarche.
En 2018, la DIRMED a fait évoluer son système de management de la qualité (SMQ) pour le centrer sur l'essentiel et l'adapter à sa stratégie sur la période 2018-2022.
En particulier, le SMQ reflète la priorité donnée à la sécurité des usagers et des agents.
L'audit de certification en décembre a mis en évidence le professionnalisme des agents de la DIRMED, en nous invitant à poursuivre la standardisation de nos procédures, le suivi et l'évaluation de nos actions d'amélioration.
En particulier, les Centres d'entretien et d'intervention (CEI) gagneront à intégrer davantage la démarche qualité dans leurs pratiques, au profit de la sécurité des agents, de l'efficacité de leur action et du développement durable.

Elections professionnelles

Le 6 décembre 2018, les personnels ont simultanément voté pour le renouvellement de leurs représentants au comité technique ministériel (CTM), au comité technique local (CTL), à la commission administrative paritaire (CAP) ou à la commission consultative (CC) de leur corps.

Les résultats pour les instances de la DIR :
- CTL : CFDT 63 voix (1 siège), CGT 183 (5 siéges) et FO 143 (4 siéges) ;
- CAP PETPE : CFDT 28 voix (0 siège), CGT 179 (3 siéges) et FO 46 (0 siège) ;
- CCOPA : CGT 20 voix (2 sièges) et FO 11 (1 siége) ;

A souligner un très fort taux de participation, supérieur à 70 % avec un 100 % pour les OPA !

Coco Velten, la reconversion de l'ancien siège de la DIR

D'ici le début de l'année 2019, c'est une métamorphose que s'apprête à connaître l'ancien siège de la DIR, en plein cœur de Marseille. Répondant désormais au nom de « Coco Velten », cet ancien bâtiment accueillera des hébergements pour personnes sans abri, mais aussi des espaces de « coworking », des commerces et des activités culturelles.
Le bâtiment sera ainsi confié, pour trois ans, à plusieurs associations (Yes We Camp, Plateau Urbain et SOS Solidarités) avant le rachat de cet immeuble par la ville de Marseille prévue fin 2021.
Cette initiative a d'ailleurs été récompensée par les « Victoires des acteurs publics » qui honorent ceux qui, dans les trois fonctions publiques, œuvrent au quotidien pour assurer la qualité du service public.

Sécurité des agents, *« A vous aussi d'écarter le danger ! »*

Initiée par Élisabeth Borne, ministre chargée des Transports, la campagne de prévention : Sécurité des agents des routes : « A vous aussi d'écarter le danger ! » a été relayée par la DIR Méditerranée, le lundi 17 décembre dans le hall de son siège à Marseille.
C'est plus d'une centaine de personnes qui se sont arrêtées sur les différents stands et ont pu échanger avec le personnel de l'exploitation venu pour l'occasion du CEI de Clerissy. Le film à 180° a eu beaucoup de succès de par la nouveauté des lunettes de réalité virtuelle mais également grâce à la qualité de ses effets spéciaux.
Après cette manifestation, une campagne itinérante a été lancée, l'objectif étant de passer par tous les établissements de la DIR (CEI, SIR, …) avant l'été afin que le plus grand nombre soit sensibilisé.

ACTIVITE 2018

Edito

Engagé en 2017, le projet stratégique de la DIR Méditerranée a été arrêté au cours de l'année 2018 dans un contexte marqué par la priorité à accorder à la préservation du patrimoine.
Après différentes phases de débats et d'échanges contradictoires, il a été fixé de nouvelles orientations à partir desquelles organiser notre action.

Sur la période 2018-2022, seront ainsi privilégiées la régénération du réseau existant, l'optimisation de l'exploitation et de l'entretien, la gestion dynamique et intermodale du trafic et la transformation de la DIR pour la rendre plus agile et apprenante dans un système contraint.

La fin d'année 2018 a également été marquée par la crise dite des gilets jaunes qui a impacté fortement l'activité des agents sur le terrain et pénalisé les conditions d'un service normal alors même que la protection des personnels et des usagers constituent une priorité absolue.

Enfin, avec un budget toujours en hausse qui a permis de multiplier des chantiers qui commencent à se voir, des conditions météorologiques exceptionnelles qui ont mobilisé les équipes et des projets majeurs aboutis, telle la Rocade L2 de Marseille, ou en cours (viaduc de Caronte, rocade de Gap), l'année 2018 aura été à la mesure du travail et de la mobilisation des personnels de la DIR qui ont su répondre en toutes circonstances.

Jean-Michel Palette

Mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la DIR

La mise en œuvre de la stratégie 2018-2022 s'est traduite par différentes mesures des plans d'action annuels des services ainsi que des décisions relevant de la gestion quotidienne.
Pour préciser les orientations les plus complexes, quatre groupes de travail ont été constitués dont les contributions ont été présentées au sein des instances de la DIR (CT et CHSCT) :
- réflexion sur l'évolution de l'ingénierie ;
- adaptation de l'entretien et de l'exploitation ;
- évolution des PC de la DIR Méditerranée ;
- définition des modalités de l'intégration financière.

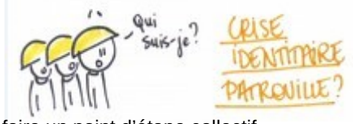

Prochaine étape, le forum de l'encadrement en juin 2019 pour faire un point d'étape collectif.

Ouverture complète de la L2

« Vous pouvez lever la barrière et ouvrir la L2 Nord à la circulation », c'est par ces mots à destination de l'opérateur en place au CIGT de Septèmes que Pierre Dartout, préfet de la région PACA, préfet coordonnateur des itinéraires routiers, a mis en service à 6h10 le mercredi 17 octobre 2018 le sens A7 vers A50 de la L2 Nord (A507).
Les premières voitures ont pu ensuite emprunter ce nouveau tronçon entièrement gratuit qui permet de relier l'A7 à l'A50 et qui met Aubagne à 10 minutes depuis l'échangeur des Arnavaux.

Crise des « gilets jaunes »

À partir du 17 novembre 2018, le mouvement social des gilets jaunes à donner lieu à de blocages de routes et ronds-points et de manifestations tous les samedis.
Les agents de la DIR ont été particulièrement sollicités notamment à l'ouest du réseau où sont concernés des CEI du district Rhône-Cévennes (Aigues-vives, Boucoiran, les Angles et la Croisière) et surtout un CEI du district urbain (Saint-Martin de Crau).
La dégradation de plus en plus rapide de la situation sur le terrain a eu pour effet direct de compromettre l'exercice normal des missions du service.
Des mesures ont été immédiatement mises en place pour répondre à la gravité de la situation, notamment l'adaptation temporaire de notre organisation, l'intervention avec présence des forces de l'ordre et appel à la prestation extérieure (marchés d'entretien), consignes de sécurité, …

RN 102 – Suppression du passage à niveau 89 à Salzuit

L'intersection entre la RN102 et la voie ferrée reliant Nîmes à Clermont-Ferrand constituait un point délicat avec un virage en S relativement serré, encadré par deux carrefours en T aux abords du passage à niveau 89 de Salzuit (Haute-Loire), classé préoccupant et dont la suppression fait partie du plan national de renforcement de la sécurité des usagers de la route.

Ce projet a été étudié par le SIR de Mende-Montpellier pour le compte de la DIR Massif Central. Après la phase de consultation des entreprises, le marché de travaux a été attribué au groupement d'entreprises NGE-Guintoli pour un montant d'environ 6 M€.

A 75 – Requalification environnementale de la déviation de Pézenas

La requalification environnementale de la déviation de Pézenas, dans l'Hérault, s'inscrit dans le cadre de la réalisation du contournement de la ville par l'A75.
Cette opération d'un montant de 25 M€, est suivie en maîtrise d'œuvre par le SIR de Mende-Montpellier. Encadrée par l'arrêté d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, cette requalification vise notamment à réaliser divers aménagements hydrauliques afin de garantir une gestion globale et équilibrée de la ressource en eau et de la qualité du milieu.
Les premiers travaux ont débuté en 2013, les dernières réalisations sont en voie d'achèvement et devraient se terminer en 2019.

RN 580 – Déviation de Laudun L'Ardoise

Première phase de l'aménagement de La Rhodanienne, la déviation de la RN580 au droit de la commune de Laudun-L'Ardoise est inscrite au contrat de plan Etat Région 2015-2020 pour un montant global de l'opération de 30M€.

L'avant-projet a permis de confirmer le parti d'aménagement en privilégiant le tracé de base qui longe les voies ferrées vis-à-vis de la variante dite « N2 » dont le tracé s'écarte à l'ouest et propose un point d'échange giratoire supplémentaire avec la RD9.

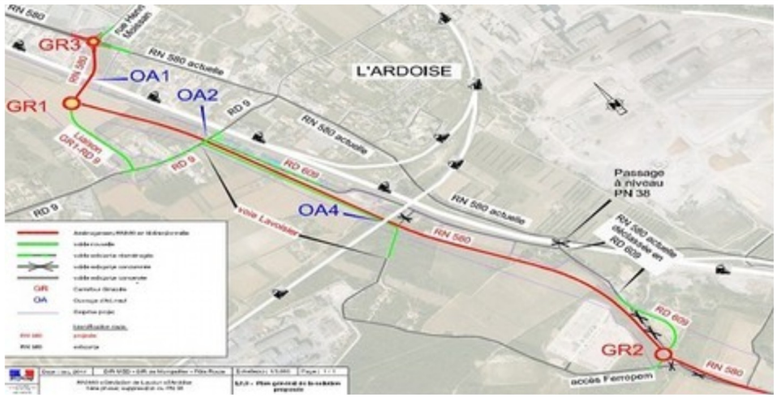

A51 - Voie Réservée au Bus

Le lundi 5 novembre 2018, une nouvelle section de voie réservée aux transports en commun, longue de 2 km, a été mise en service sur A51 au droit de la zone de Plan de Campagne.
Cela porte à 5 km le linéaire aménagé en continu sur le secteur le plus congestionné de cette autoroute et permettra un gain de temps de 10 mn à l'heure de pointe pour les usagers.
Ce prolongement s'inscrit dans un programme plus global de priorisation des bus sur les principaux corridors métropolitains, inscrit au contrat de plan pour un montant de 30 M€ alors même que le comité de pilotage de mai 2018 a acté une feuille de route ambitieuse visant à réaliser 40 km de voies réservées nouvelles pour un total de 40 M€ d'ici 2021.

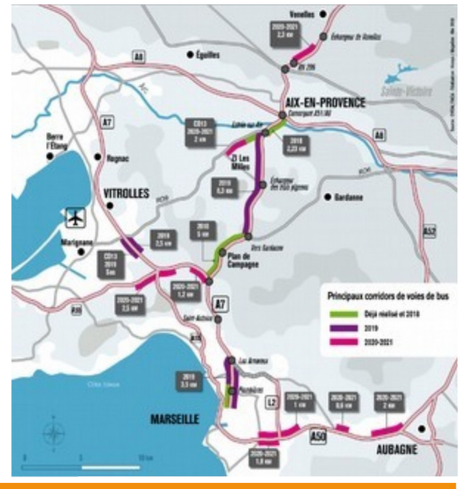

Gestion de flotte - l'application GESFLO

La DIRMED a développé en 2010 l'application GESFLO pour remplacer l'outil de gestion de flotte de matériels, véhicules et engins utilisé par les parcs départementaux de l'équipement.
En 2018 a été engagée une évolution technique et fonctionnelle de l'application, devenue indispensable du fait de l'évolution des standards de programmation, des difficultés de maintenance et des besoins nouveaux identifiés par les utilisateurs.
Cet outil collaboratif permet de centraliser l'intégralité de l'activité "gestion de flotte" sur les champs suivants : acquisition, entretien, mise en réforme des véhicules et engins, suivis des consommations et gestion du contrat de carburant, radios embarquées, et éléments de l'infrastructure radio.

Enfin, il permettra un reporting sur l'ensemble des données de la flotte.
GESFLO permet à l'ensemble des acteurs de la gestion de flotte – une trentaine d'utilisateurs en DIRMED- de collaborer sur un outil centralisé.
L'évolution GESFLO2 sera mise en service au premier trimestre 2019 et permettra d'assurer dorénavant la gestion des sinistres, la gestion des stocks et la création d'un socle commun permettant d'intégrer l'ensemble des évolutions développées à la demande des autres DIR utilisatrices.
Le logiciel sera installé et utilisé au total dans sept DIR et sera accessible par le portail sécurisé CERBERE.

Le 6ème rendez-vous de la sécurité des personnels de la DIRMED

Le 6ème rendez-vous de la sécurité de la DIRMED, qui s'est déroulé le jeudi 8 novembre 2018, a réuni une centaine d'agents en provenance de tous les services, au Pôle TP Formation à Mallemort.
Après une introduction du directeur qui a notamment rappelé la place essentielle et permanente de la sécurité dans le quotidien des agents de la DIR et sa frustration de ne pas voir baisser le nombre d'accidents par an (34 en moyenne depuis 4 ans) indiquant que la plupart pourraient être facilement évités, la matinée s'est concentrée, d'une part sur la présentation des éléments de bilan 2017 (Causalis, accidents, 1/4 heure sécurité, rdv de la sécurité de Toulouse) et d'autre part sur des retours d'expériences (accidents lors de débalisages) et la présentation de nouvelles procédures (guide EPI, préparation des chantiers) et d'actions (innovation locale FLU décalable, animation locale HS au DADS, nouveaux thèmes des 1/4h sécurité, nouvelle campagne nationale sur la sécurité des agents).

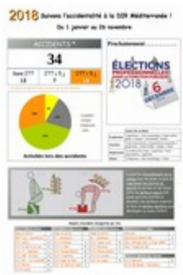

RN113 – Etude congestion

Le pôle service à l'usager du SPEP a fait réaliser un diagnostic du trafic de la section de la RN113-572 dans les Bouches-du-Rhône dans le sens Salon - Nîmes. L'étude comportait un diagnostic visant à identifier les dysfonctionnements puis une proposition de mesures de gestion de trafic permettant d'optimiser le fonctionnement de cette infrastructure.

Ce tronçon supporte des pics de trafic les week-ends et en période estivale qui créent des difficultés principalement au niveau de la traversée d'Arles où les échanges sont très rapprochés : le diagnostic a mis en avant l'origine des congestions pendulaires située à la bretelle de sortie n°4 dite du Vittier, les congestions saisonnières sont dues au dépassement de capacité en section courante, provenant des flux entrant aux échangeurs 6 et 7, combinés aux mouvements d'insertion de la bretelle 5, générateurs des premiers ralentissements.
Les mesures étudiées ont porté sur le réaménagement de la sortie du Vittier, la fermeture de la bretelle d'entrée n°5 et sur la possibilité de mettre en place une régulation d'accès aux échangeurs 6 et 7 ainsi qu'au péage de Saint Martin de Crau.

Une évaluation de leur efficacité au niveau de l'échangeur 4 a conclu à la possibilité de retarder de 15 min le début de la congestion et de repousser la queue de bouchon en voie lente de 500 m sur les 30 min les plus chargées de l'heure de pointe.
L'évaluation de la régulation d'accès a estimé une réduction possible de 20% du volume d'encombrement (longueur et durée) mais avec un impact fort sur le réseau secondaire et l'A54 ainsi qu'un coût important pour que les infrastructures soient en mesure de stocker les véhicules en attente sur la bretelle d'entrée n°6. La DIR a décidé de poursuivre les études sur l'échangeur du Vittier.

Budget « Entretien & Exploitation »

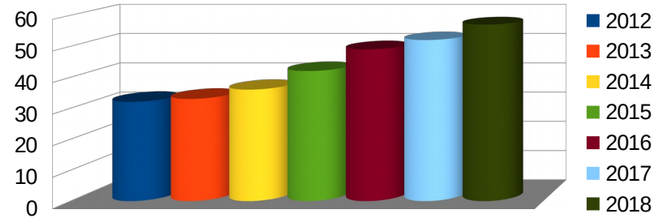

Quelques chiffres …

- 660 OA inspectés
- 214 000 km parcourus par les ESH
- 72 autorisations domaniales délivrées